

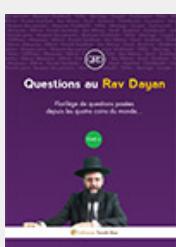


Traité Baba Batra

Michna 7 - Chapitre 5

המוכר פירות לטערו,
משר ולא מזד, קבנה;
מזד ולא משר, לא קבנה.
אם היה פקם, שוכר את מקומו.
הלווקם פשtan מטברו,
בריה זה לא קבנה,
עד שיטלטנו ממקום למקום,
ואם היה במחבר לערקע,
ותליש כל שהוא, קבנה.

Si un individu a vendu des fruits à son prochain et que celui-ci les a tirés à lui, bien que le vendeur ne lui a pas mesurés, il les a acquis ; s'il les lui a mesurés, mais qu'il ne les a pas tirés à lui, il ne les a pas acquis. S'il est intelligent il loue leur remplacement. Si quelqu'un achète du lin à son prochain, il ne l'a acquis que s'il le porte d'un endroit à un autre. S'il est encore attaché à la terre et s'il en arrache tant soit peu, il l'a acquis.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions